

La Commission Médicale

Les différentes missions de la Commission Médicale sont :

- Assurer les relations avec la Commission Médicale de la Fédération Française de Golf et faire respecter ses directives et recommandations.
- Contrôler le matériel médical (défibrillateur, armoire à pharmacie...) et s'assurer de sa disponibilité aux heures d'ouverture du golf.
- Organiser une formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur.
- Vérifier, en début de saison, que chaque membre de l'ASGCA possède un certificat médical valide.
- S'assurer que les membres sélectionnés dans les équipes pouvant se rendre en Espagne soient porteurs d'une **carte vitale européenne**.
- Intervenir au sein de l'école de golf pour apporter aux jeunes des notions de préparation physique, d'échauffement, de nutrition et d'hydratation en complément des conseils prodigués par les entraîneurs.